

**RESTAURATION SCOLAIRE
ET REPAS FOURNIS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS**

Enfants Floracois scolarisés dans les écoles publiques, l'école privée ou en classe ULIS	
QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
Tranche 1 : moins de 800€	1,00 €
Tranche 2 : de 800 € à moins de 1000 €	3,40 €
Tranche 3 : à partir de 1000 €	3,80 €

Enfants extérieurs scolarisés dans les écoles publiques ou à l'école privée Communes bénéficiant du conventionnement	
QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
Tranche 1 : moins de 800€	1,00 €
Tranche 2 : de 800 € à moins de 1000 €	3,40 €
Tranche 3 : à partir de 1000 €	3,80 €

Enfants extérieurs scolarisés dans les écoles publiques ou à l'école privée Communes sans conventionnement	
	TARIF
Ecoles publiques	6,65 €
Ecole privée	6,85 €

Foyer restaurant pour les personnes âgées	
	TARIF
Floracois	6,50 €
Résidents extérieurs	7,70 €

Autres repas	
	TARIF
Repas Petite Enfance (crèche communautaire)	4,20 €
Repas scolaires fournis aux communes extérieures	6,85 €
Adulte déjeunant occasionnellement au restaurant scolaire (écoles publiques et privée)	7,70 €

CIMETIÈRES COMMUNAUX

Cimetières de la Commune : Cimetière catholique - Cimetière Protestant - Cimetière de la Salle Prunet	TARIF	
	15 ans	- 30 ans
Concession simple	100 €	250 €
Concession double	200 €	500 €
Case au columbarium (une case peut recevoir deux urnes funéraires)	200 €	500 €

Pose de scellés	TARIF
Crémation en dehors du département	30 €

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ROGER CIBIEN

L'adhésion au service de la bibliothèque municipale peut être réglée en euros ou avec la monnaie locale Aïga

	TARIF
Abonnement 18 ans et plus	10 € / Aïga par an
Abonnement moins de 18 ans	Gratuit
Adhésion pour les bénéficiaires des associations à caractère social de la commune de Florac Trois Rivières - <i>Sous réserve d'une attestation signée par l'antenne locale de l'association précisant que le demandeur est bien bénéficiaire</i>	Gratuit
Caution (uniquement si l'utilisateur ne peut justifier d'une adresse à son nom sur le territoire Sud-Lozère – Débitée uniquement en cas de non-retour des documents empruntés)	40 € / Aïga En plus des 10 € d'abonnement
Pénalité en cas de non restitution	1 € € / Aïga par mois et par document
Perte ou détérioration d'un document	Remplacement ou remboursement de la valeur du document

REFACTURATION DE LA MISE À DISPOSITION DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (V.A.E.)

Refacturation de la mise à disposition	TARIF
Frais de location	45€ TTC par mois 120€ TTC par trimestre 200€ TTC par semestre
Chèque de caution <i>Chèque déposé lors de l'établissement de la convention et restitué au locataire à l'issue de la période de prêt, au vu du constat établi de l'état du vélo</i>	900 €
Pénalité applicable en cas de non restitution	10€ par jour
Forfait de remise en état à la restitution (nettoyage, etc.)	10 €

HORODATEURS

Stationnement limité à 2h 30 par jour - Payant du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Stationnement gratuit les dimanches et jours fériés.

Des autorisations spéciales et ponctuelles de stationnement gratuit pourront être délivrées par la Mairie.

Stationnement gratuit pour les titulaires de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) ou Carte Européenne de stationnement.

Stationnement gratuit pour les professions médicales, paramédicales, les services d'aide à domicile et d'aide-ménagère, sous réserve d'un justificatif apposé sur le véhicule.

Du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024

Redevance de stationnement	TARIF
Stationnement inférieur à 30 minutes	Gratuit
30 minutes	0,50 €
1 heure	1,00 €
1 heure 30 minutes	1,50 €
2 heures	2,50 €
2 heures 15 minutes	10,00 €
2 heures 30 minutes	14,00 €
Défaut de paiement Après que l'agent en charge du contrôle ait constaté le défaut de paiement	14,00 €
Forfait post-stationnement Après que l'agent en charge du contrôle ait constaté le défaut de paiement	14,00 €

Du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024

Redevance de stationnement	TARIF
Première heure de stationnement gratuit avec plaque d'immatriculation, 1 fois par jour / Cumulable avec le paiement initial	Gratuit
30 minutes ou 01h30 avec plaque d'immatriculation, une fois par jour	0,80 €
1 heure ou 02h00 avec plaque d'immatriculation, une fois par jour	2,00 €
1 heure 30 minutes ou 02h30 avec plaque d'immatriculation, une fois par jour	3,00 €
2 heures	6,00 €
2 heures 15 minutes	15,00 €
2 heures 30 minutes	20,00 €
Forfait post-stationnement	20,00 €

LOCATION DE SALLES / ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

*Informations générales concernant la location payante
de salles ou d'équipements communaux*

Une caution de 100 € sera demandée au locataire, lors de la signature de la convention. Cette caution ne sera pas encaissée et sera restituée à l'issue de la manifestation, si aucune dégradation n'est constatée.

Pièces à fournir :

Particulier

Justificatif de domicile de moins de 3 mois
Attestation d'assurance responsabilité civile

Association

Attestation de domiciliation
Attestation d'assurance

En cas d'annulation par le locataire moins de 14 jours avant la date prévue de la manifestation, la caution ne sera pas restituée (sauf cas de forces majeures et sur présentation d'un justificatif).

Les salles sont mises à disposition gratuitement pour les établissements scolaires de la commune.

Gratuité pour la location des deux salles des fêtes communales pour la soirée du 31 décembre aux associations floracoises proposant une soirée festive ouverte à l'ensemble des Floracois.

Pour les associations Floracoises, un tarif forfaitaire de 100 € sera appliqué pour l'organisation d'un loto.

Les salles et équipements sportifs municipaux sont mis à disposition gratuitement aux associations Floracoises dans le cadre de leurs activités (organisation des cours, ateliers, etc.). Une convention annuelle de mise à disposition de la salle / équipement sera établie.

LOCATION DE SALLES / ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

SALLE DES FÊTES – Florac Trois Rivières			
Petite salle & Bar (apéritifs, réunions, petites manifestations) Non compris : utilisation de la cuisine et de la vaisselle		TARIF	
		ÉTÉ 01/05 au 30/09	HIVER 01/10 au 30/04
Manifestation d'intérêt général, non commercial (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT	GRATUIT
Manifestation d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes et particuliers Floracois	180 € la journée 50 € par journée sup	230 € la journée 100 € par journée sup
	Associations, organismes et particuliers non Floracois	280 € la journée 50 € par journée sup	350 € la journée 100 € par journée sup
2 Salles & Bar (repas, congrès, mariages, bals, spectacles payants) Non compris : utilisation de la cuisine et de la vaisselle		TARIF	
		ÉTÉ 01/05 au 30/09	HIVER 01/10 au 30/04
Manifestation d'intérêt général, non commercial (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT	GRATUIT
Manifestation d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes et particuliers Floracois	250 € la journée 50 € par journée sup	320 € la journée 100 € par journée sup
	Associations, organismes et particuliers non Floracois	520 € la journée 50 € par journée sup	620 € la journée 100 € par journée sup
Prestations complémentaires		TARIF	
Auto laveuse (nettoyage du sol réalisé par un employé communal)		90 €	
Forfait utilisation cuisine et vaisselle		80 €	

SALLE DES FÊTES – Salle Prunet Non compris : utilisation de la vaisselle		TARIF	
		ÉTÉ 01/05 au 30/09	HIVER 01/10 au 30/04
Manifestation d'intérêt général, non commercial (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT	GRATUIT
Manifestation d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes et particuliers Floracois	100 € la journée 50 € par journée sup	150 € la journée 100 € par journée sup
	Associations, organismes et particuliers non Floracois	200 € la journée 50 € par journée sup	250 € la journée 100 € par journée sup

LOCATION DE SALLES / ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Salle du Conseil Municipal Équipement WIFI et vidéo projection		TARIF
Manifestation d'intérêt général, non commercial (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT
Manifestation d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes Floracois	45 € la ½ journée 80 € la journée
	Associations, organismes non Floracois	50 € la ½ journée 90 € la journée

Maison de Jeanne		TARIF
Manifestation d'intérêt général, non commerciale (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT
Manifestation d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes et particuliers Floracois	20 € la ½ journée 40 € la journée
	Associations, organismes et particuliers non Floracois	25 € la ½ journée 45 € la journée

Salle Foyer restaurant des personnes âgées		TARIF
Manifestation d'intérêt général, non commerciale (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT
Manifestation d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes et particuliers Floracois	100 € la journée 50 € par journée sup
	Associations, organismes et particuliers non Floracois	200 € la journée 100 € par journée sup

LOCATION DE SALLES / ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Salle Place Paul Comte Accès à un espace extérieur		TARIF
Manifestation d'intérêt général, non commercial (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT
Manifestation d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes et particuliers Floracois	40 € la ½ journée 70 € la journée
	Associations, organismes et particuliers non Floracois	60 € la ½ journée 100 € la journée

Parc Maury Équipement doté de WC et d'un minibar		TARIF
Manifestation d'intérêt général, non commercial (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT
Manifestation d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes et particuliers Floracois	150 € la journée 50 € par journée sup
	Associations, organismes et particuliers non Floracois	230 € la journée 1000 € par journée sup

Théâtre de Verdure Équipement non doté de WC		TARIF
Manifestations d'intérêt général, non commercial (Structures publiques ou privées)	Associations / organismes publics ou privés	GRATUIT
Manifestations d'intérêt privé ou à but commercial	Associations, organismes et particuliers Floracois	100 € la journée 50 € par journée sup
	Associations, organismes et particuliers non Floracois	180 € la journée 100 € par journée sup

LOCATION DE MATÉRIELS

Informations générales concernant la location payante du matériel communal

Une caution de 80 € sera demandée au locataire, lors de la signature du devis pour le mobilier.
Une caution de 300 € sera demandée au locataire, lors de la signature du devis pour un barnum.

Pièces à fournir :

Particulier

Justificatif de domicile de mois de 3 mois
Attestation d'assurance responsabilité civile

Association

Attestation de domiciliation
Attestation d'assurance

En cas d'annulation par le locataire moins de 14 jours avant la date prévue de la manifestation, la caution ne sera pas restituée (sauf cas de forces majeures et sur présentation d'un justificatif).

Le prêt et la livraison du matériel aux particuliers n'est possible que sur le territoire communal.

010

Type de matériel		TARIF
Table	Associations Floracoises	Gratuit
	Associations Ext. / Particuliers floracois	3,10 € l'unité
Chaise	Associations Floracoises	Gratuit
	Associations Ext. / Particuliers floracois	1,50 € l'unité
Barrière	Associations Floracoises	Gratuit
	Associations Ext. / Particuliers floracois	0,30 € l'unité
Livraison par services techniques de la villes		Forfait de 40 €
Podium / Praticable	Associations Floracoises	Gratuit
	Entreprise	100,00 €
Barnums	Associations Floracoises / communes extérieures	Gratuit
	Associations Ext. / Particuliers floracois	Barnum 3X3 90 €
		Barnum 6X3 140€
	Barnum 8X5 190 €	
Facturation du matériel loué en cas de dégradation constatée :		
	Table	100 €
	Chaise	40 €
	Barrière	100 €
	Barnums	Selon devis

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Type d'occupation	TARIF
Foires et marchés	Du 1 ^{er} juin au 31 août Du 1 ^{er} septembre au 31 mai 2 € le mètre linéaire 1 € le mètre linéaire
Manège (stationnement obligatoire des caravanes à l'aire des gens du voyage, au tarif en vigueur / gestionnaire Communauté de communes)	3 € le m ²
Terrasses pour cafetiers et restaurants : - Etablissement justifiant d'une ouverture égale ou supérieure à 10 mois dans l'année - Etablissement justifiant d'une ouverture inférieure à 10 mois dans l'année	35 € le m ² / an 39 € le m ² / an
Commerces (trottoir uniquement) / Pose d'un chevalet	18 € le m ² / an
Personnes privées	1 € le m ² / an
Cirque	Forfait de 50 € pour 2 jours
Stationnement des forains au Parking de Sipple Sert	5 € par jour et par emplacement